



**FCPE CITE SCOLAIRE
ANDRE CHAMSON**

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2014

BILAN MORAL ET FINANCIER ANNEE 2013 / 2014

RAPPORT FINANCIER

Etat provisoire : les comptes seront soldés au 1er juillet 2014.

Solde en caisse au 1er juillet 2013 = 1230 €

LES DEPENSES :

Le total des dépenses s'élève à 1015 € pour l'année écoulée.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

- les frais de compte et bancaires	:	44 €
- les frais d'impression (prospectus de rentrée)	:	96 €
- les frais d'organisation de manifestations	:	175 €
- le soutien d'action : AS et Voyage en Norvège	:	700 €

A cela, il faut rajouter une demande de remboursement en cours de traitement par ALICE. En effet, malgré le renvoi de la BOX suite à la fermeture de notre compte, ALICE nous a facturé 340 € de pénalité. Nous essayons de nous les faire rembourser !

LES RECETTES :

Le total des recettes est de 400 € réparti de la manière suivante :

- les adhésions et dons:	188 € sur les 805 € encaissés :	le reste étant reversé au département
- la buvette (Bambou)	:	30 €
- les intérêts livret A	:	182 €

LE COMPTE RELAIS:

Nous avons perçu et reversé sous forme de dons à l'établissement la somme de 3 113 € essentiellement pour le voyage en Irlande des classes d'anglais euro et le voyage dans la Loire des classes de 5ième.

REMARQUES

Depuis deux ans, nous avons **diminué les dépenses** (plus de local...). L'état de nos comptes nous permet d'envisager la rentrée prochaine sereinement. Mais la situation ne durera pas de façon éternelle. Dès à présent, nous devons réfléchir à des actions nous permettant de renflouer nos caisses. En effet, nous ne pouvons pas nous contenter des 3 € par adhérents. A réfléchir.

1/4

RAPPORT MORAL

Présentation de l'équipe :

Lors de l'assemblée générale du 17 septembre 2013, nous avons régularisé le fonctionnement de notre association en créant un conseil d'administration constitué des parents qui siégeront ensuite au conseil d'administration (CA) collège et à celui du lycée. Puis nous avons procédé à l'élection du bureau, non sans mal :

Présidente sortante : MP NONY – 2ième année
Vice présidente : Marie-Hélène PERRIER
Secrétaire : Claire FAZENDERO
Trésorière sortante : Monique GALET – 2ième année

Pour cette année scolaire, les deux principaux objectifs de notre bureau étaient de

- continuer à conforter les relations avec l'établissement, travail commencé l'année précédente.
- maintenir une présence des parents dans l'établissement

1 – Notre engagement en tant qu'association de parents d'élèves

1-1 en lien avec l'établissement

- **Présence des parents aux différentes instances du collège et du lycée** : aux conseils d'administration collège et lycée (CA) avec cette année quelques CA conjoints (principe qui peu être intéressant selon les ordres du jour), aux commissions permanentes (préparation de la DGH, la dotation globale horaire), aux commissions éducatives, aux conseils de discipline, à la Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Un bémol : la commission cantine et la commission fond social n'ont pas été réunies cette année.

Un point fort : la mise en place d'une **commission voyage** réunissant les parents, les professeurs, le gestionnaire et Mme la Proviseure (Mme LOUGE) et Mme la Proviseure adjointe (Mme RAIBAUD). Objectif : rédiger une charte des voyages. La FCPE est satisfaite d'avoir été entendue sur la mise en place de cette commission. Aujourd'hui, un règlement des voyages est en cours d'élaboration. Son vote a été repoussé lors du dernier CA car nous estimons que le montant de la part à charge des parents fixé à 400 € maximum est trop élevé. Nous serons amenés à en reparler.

- **Présence des parents lors des conseils de classe** : la FCPE étant à ce jour la seule association de parents d'élève sur la Cité scolaire, nous avons présenté des délégués chaque fois que cela nous était possible. En effet, nous manquons de parents. Certaines classes n'ont donc pas eu de parents délégués cette année, donc aucun retour de ce qui se passe ni dans la classe, ni lors du conseil de classe.

Un autre point sur lequel j'aimerais revenir très rapidement : « l'obligation d'adhésion » à notre association pour être parent délégué. C'est un choix de notre association de cohérence et de légitimité. A nous de bien l'expliquer en début d'année à tous les parents susceptibles d'être intéressés par la fonction de parent délégué.

Suite aux conseils de classe, nous faisons le relais des comptes rendus des parents délégués auprès de l'établissement selon une trame prédéfinie, établie en 2012 et qui facilite bien ce travail. Merci à tous pour le respect de la forme et des délais. Merci à Claire et à Monique d'avoir assuré ce relais dans les délais. Le problème des heures des conseils du 3ième trimestre a été remonté à l'établissement : cela ne nous aide pas dans notre engagement de parent délégué. Comment l'anticiper l'année prochaine ?

2/4

FCPE CITE SCOLAIRE ANDRE CHAMSON

MAIRIE – Place Quatrefages de Laroquette – 30120 LE VIGAN

fcpelevigan2@hotmail.fr

- **Mise en place de rencontres avec Mme LOUGE et Mme RAIBAUD** : sur des questions très diverses. Deux rencontres ont eu lieu cette année. Ce sont des moments privilégiés d'écoute et d'échange. A conserver.

- Contact avec le gestionnaire : dons à l'établissement suite aux manifestations organisées par les professeurs et les parents pour financer les voyages scolaires. Nous servons en effet de « compte relais ». Pourquoi ne pas proposer aux professeurs la création, avec eux, d'une association qui remplirait ce rôle ?

1-2 auprès des parents

- à travers les outils de communication mise en place à cet effet : mails, blog de la section locale, messagerie téléphonique. Le téléphone est peu utilisé. Je ne sais pas si le blog est consulté régulièrement ? Une adresse courrier, une boîte aux lettres dans la loge de l'établissement et une autre dans le local des associations à la mairie du Vigan (adresse postale).
- des réunions : - une réunion de rentrée ouverte à tous les parents
 - la 1^{er} assemblée générale de septembre 2013
 - 3 réunions des adhérents
- des questionnaires de préparation des conseils de classe : pas de questionnaires pour le second trimestre cette année. Certains parents l'ont regretté. La pertinence de ces questionnaires reste cependant posée: peu de retour des questionnaires au 1^{er} trimestre pour un gros travail de préparation. Réfléchir pour l'année prochaine !

2 – Notre présence sur les manifestations en lien avec l'établissement

Il nous a semblé important d'être présents lors des différentes manifestations organisées par ou en lien avec l'établissement lorsque les parents pouvaient être concernés.

- lors de la journée de la prévention : manifestation organisée par la mairie du Vigan. Nous n'étions pas associés à la première manifestation il y a deux ans. Cette année, nous avons pris le train en marche (erreur de convocation!). Nous avons pu encadrer des groupes de jeunes (4ièmes et 3ièmes) sur les différents stands !
- lors du parcours Bambous en tenant une petite buvette en fin d'après midi: toute petite recette car très peu de parents dans le Parc des Châtaigniers !
- Visite à l'inspection d'académie avec une délégation de professeurs pour la révision de la DGH de la section PRO. Le soutien des parents est ici important.

Mais également en soutien lors d'événements tristes. Deux décès ont en effet marqué la vie de la cité scolaire cette année. La FCPE a exprimé son soutien aux membres de la vie scolaire et à Mme La Provisseure.

3- Les dossiers pour la rentrée prochaine

► respecter le rythme des élèves : être vigilant sur les emplois du temps de la rentrée : que la pause méridienne de 2h soit respectée au collège afin d'améliorer le temps du repas (moins d'attente, plus de temps pour manger), de permettre à l'élève de se poser ou de faire des activités.

► continuer à demander la révision des régimes de cantine : 3 régimes se seraient bien : 5, 4 ou 3 repas pris à la cantine par semaine.

3/4

- ▶ poursuivre le travail des commissions :
 - poursuivre le travail sur la charte des voyages, demander la réunion de la commission voyage avant le vote en CA d'un voyage. Il faut que cela vive !
 - s'intégrer dans le CESC (aucun parent à la dernière réunion!)
 - être associé à la commission du fond social

- ▶ travailler avec l'établissement sur un « meilleur état d'esprit » tant au niveau des élèves que des professeurs :
 - travailler sur le sentiment d'appartenance de l'établissement par les élèves pour lutter contre les dégradations, les incivilités, développer le bien être.
 - sensibiliser les professeurs sur l'importance de la valorisation. « Casser » et dévaloriser ne sont pas constructifs.

- ▶ conforter les relations avec l'établissement, développer les échanges avec les professeurs, travailler vers les parents

CONCLUSION

Beaucoup de chantiers encore, tant sur le fond que sur la forme.
 Pour être efficace (un peu) et ne pas s'épuiser, la nouvelle équipe devra choisir ces batailles.
 Un conseil : fixer un planning des réunions sur l'année.

D'autres pistes pourraient également être développées :

- travail avec les autres sections locales du département, lien avec les associations de parent d'élèves du primaire.
- mise en place d'une bourse des fournitures : Mme LOUGE est prête à nous aider. Cela demande un travail dès le début de l'année auprès des professeurs d'harmonisation des fournitures scolaires.
- travailler avec l'établissement sur l'accompagnement des élèves : cours de rattrapage, prise en compte des élèves avec des difficultés d'apprentissage (les dys), des EIP...

A ce sujet, nous avons toujours la préoccupation du poids des cartables ! Les nouveaux casiers ont résolu le problème dans l'établissement. Mais le chemin du collège est parfois long avant de pouvoir vider son cartable. En parler avec les professeurs.

La fermeture du local ne semble pas avoir posé de problèmes pour nos adhérents. La question d'une permanence régulière est posée : quand, où, animée par qui...

Le Vigan, le 11 juin 2014

P/o le Bureau – La présidente
 Marie-Pierre NONY